



# SOCIÉTÉ DES AUTEURS ET POÈTES DE LA FRANCOPHONIE

Bulletin n°37 – janvier à mars 2022

14, rue de Verdun 92500 RUEIL-MALMAISON - (Téléphone s'abstenir)  
Courriel : [sapf.francophonie@gmail.com](mailto:sapf.francophonie@gmail.com) - SITE internet : <http://www.poetes-francophonie.com>

Association loi 1901 – Cotisation annuelle : 25 € / Étudiants et handicapés : 18 € / Bienfaiteur : 50 € et plus

## *Une année exceptionnelle et cruciale*

Il y a des tournants à ne pas manquer. Soit qu'ils s'imposent à vous, individuellement (comme une rencontre fortuite qui pourrait bouleverser votre vie) ou collectivement (non, oublions un instant la campagne électorale !), soit que vous les ayez vous-mêmes sollicités ou provoqués en vous engageant déjà dans une voie qui correspond à vos aspirations.

Dans les premiers cas, il n'y a qu'à rester en éveil pour ne pas se laisser surprendre et les accepter avec un minimum de préparation. Dans les seconds cas, les ayant quasiment suscités, vous les attendez avec une relative jubilation, suivant que vous recherchez le défi, l'aventure ou le simple plaisir d'un échange.

Ce sont plutôt dans cette dernière catégorie de tournants que nous vous rejoindrons en poésie, pour les *négoier* ensemble et partager des émotions de nature similaire. Nous allons même les jalonner d'avance, au rythme de propositions diverses, tout au long de cette année.

En effet, non seulement la SAPF vous rouvre les pages de son nouveau Florilège (lequel prend de l'ampleur et gagne chaque année de nouvelles terres de prédilection), non seulement encore elle vous invite à prendre part à son concours annuel, mais aussi va augmenter la synergie qu'elle suscite, au-delà de son partenariat déjà très perceptible avec la Société des Poètes Français : avec la Ronde Poétique et les membres de l'association UNIAC (laquelle étant en cours de dissolution, après plus de trente ans d'existence : fondée le 6 avril 1991 à Dijon et maintenue vaillamment depuis le début par l'un de ses fondateurs, Stephen Blanchard, qui nous passe le flambeau de sa revue L'AÉRO-PAGE à partir de son numéro 137).

C'est ainsi que ce bulletin, à compter de son prochain numéro (N°38 à paraître en avril 2022), va se transformer sous la nouvelle appellation "SAPF - LA RONDE POÉTIQUE - AÉRO-PAGE", afin d'accueillir, en plus de ses annonces régulières, des pages de poésie\* et de possibles illustrations artistiques.

Cependant, pour des raisons de coûts qui ont fait disparaître bien des associations amies par le passé, ce nouveau bulletin-revue ne sera diffusé qu'en version numérique, le Florilège de la SAPF constituant le seul ouvrage que nous publierons dans sa version "livre de bibliothèque" (couverture toilée, dorée aux fers).

Je profite de cet élan de solidarité envers les associations amies, pour informer l'ensemble de la communauté des poètes francophones, que la Société des Poètes Français fête cette année ses 120 ans d'existence et nous souhaitons tous vous y associer. Pour commencer, il sera rendu un hommage, le 5 avril 2022 à Cambrai, à son premier Président, en 1902 : Auguste Dorchain (1857-1930). Voir bulletins de réservation et de commande de son ouvrage *L'Art des Vers* (réédition par la SPF) dans ces pages.

Fasse que toutes les forces rassemblées de la Poésie nous permettent d'accomplir nos missions respectives et de vivre de grands moments de bonheur au cours de cette année toute particulière !

À bientôt, afin de réaliser tous nos projets !

Amitiés poétiques,

*Jean-Charles Dorge*  
Président de la SAPF

**(\*) À noter que les poèmes destinés à nos prochains bulletins-revues sont à envoyer en un seul fichier joint et à la fois dans le corps du courriel en Word (.doc ou .docx ou .odt) relus par un tiers et sans faute d'orthographe, avec pour titre en objet : "Pour l'Aero-page" à l'adresse centralisée spécifiquement destinée :**

**[larondepoetique@gmail.com](mailto:larondepoetique@gmail.com)**

**(sans accent)**

**Prévoir un titre pour chaque poème et indiquer vos coordonnées complètes (avec téléphone)**

**N.B. Il ne sera pas forcément accusé réception de votre courriel, par manque de temps.**

**L'envoi de poèmes de votre part vaut autorisation de reproduction dans le bulletin-revue.**

**Pour des raisons d'organisation et de contrainte des délais, il ne sera pas envoyé de bon à tirer.**

**FLORILÈGE DES POÈTES FRANCOPHONES 2022****Envoyez-nous vos meilleurs textes !**

Depuis près de 70 ans, le Club des Poètes Présents, présidé par le poète-éditeur Jean GRASSIN, qui fut à l'origine de la publication de plus de 1400 ouvrages et recueils (1958-2006), publiait le traditionnel SÉQUENCES, ouvrage de bibliothèque. Son successeur, Olivier FURON-BAZAN, qui l'avait aidé durant les dernières années, tint à poursuivre son œuvre en réalisant sous une autre appellation une Anthologie annuelle des Poètes à partir de 2008. Le "FLORILÈGE des POÈTES FRANCOPHONES", désormais perpétué par Jean-Charles DORGE depuis 2015, constitue par sa présentation et son contenu de qualité, un livre remarqué dans les meilleurs cercles de lecture. Les poètes y sont mis à l'honneur. Il comporte en outre des chroniques, articles divers et des illustrations.

Pour collaborer au prochain FLORILÈGE des Auteurs et Poètes de la Francophonie 2022, la DATE LIMITE d'envoi de vos textes est fixée au : 05 septembre 2022 (pour une parution vers le 05 décembre 2022). Il suffit de se conformer à la règle des 30 lignes maximum, par page y compris espaces entre les strophes, tenant compte que la 1<sup>ère</sup> page devant déjà contenir une photo et une brève notice bio-bibliographique rédigée par vos soins et n'excédant pas 5 à 10 lignes (susceptible d'être réduite à 5 lignes), le poème ne devra pas dépasser 20 lignes, titre compris. Joindre une photographie de face SVP (photo originale et non une photocopie !). Je souscris en conséquence à (1 exemplaire par page, soit...) .....**exemplaire(s)**. Il est entendu que si ma collaboration n'est pas retenue, je désire (*rayez mention inutile*) être remboursé de ma souscription ou maintenir ma souscription pour ...**exemplaire(s)**.

**BULLETIN DE SOUSCRIPTION - FICHE SIGNALÉTIQUE**

<b>Nom:</b> .....	<b>Prénom:</b> .....
<b>Profession :</b> .....	<b>Date de naissance:</b> ...../...../.....
<b>Pseudonyme:</b> .....	<b>Lieu de naissance:</b> .....
<b>(Ecrivain)</b>	
<b>Adresse:</b> .....	<b>Tel:</b> .....
.....	<b>E-mail:</b> .....

Merci d'adresser vos textes **PAR COURRIEL\*** en parallèle de l'envoi par la poste pour nous éviter d'avoir à les retaper, avec le risque de coquilles ! (\*) Version numérisée en WORD (.doc ou .odt), Times New Roman ou Garamond, taille 12. Joindre votre NOTICE BIO-BIBLIOGRAPHIQUE actualisée et votre PHOTO d'identité, même ancienne, au format JPEG.

Accord pour publication :  OUI  NON (y compris sur le site : .....)



## BULLETIN DE SOUSCRIPTION - MODALITÉS

Je désire recevoir, à la parution du FLORILÈGE DES POÈTES FRANCOPHONES 2021

..... exemplaire(s) relié(s) correspondant à ma collaboration.

- 1 Exemplaire me donnant droit à une page, soit ..... 50 €
- 2 Exemplaires me donnant droit à deux pages, soit ..... 100 €
- 3 Exemplaires me donnant droit à trois pages, soit ..... 145 €
- 4 Exemplaires me donnant droit à quatre pages, soit ..... 190 €

Au-delà de 4 EXEMPLAIRES, le prix de la page est fixé à 40 € euros.

J'adresse le montant de mon règlement, soit ..... € + 25 € / Étudiants 18 € (Cotisation annuelle à la SAPF obligatoire) de la manière suivante :

- Ci-joint, par chèque **bancaire** ou **postal** à l'ordre de **SOCIÉTÉ DES AUTEURS ET POÈTES DE LA FRANCOPHONIE (ou SAPF) + 2 enveloppes pré-adressées et timbrées.**
- Par virement **bancaire (nous prévenir par courriel)**, au compte de la SAPF :  
**IBAN = FR76 1027 8060 8600 0206 5660 157 - BIC = CMCIFR2A.**

N.B. Pour les correspondants de l'ETRANGER, il est indispensable que le chèque bancaire soit payable chez un correspondant français de votre banque. Si le chèque est payable à l'étranger, il faut prévoir le remboursement des frais d'encaissement à l'étranger. Le mieux pour eux étant alors de privilégier le règlement par virement.

Observations (pour emploi de photo ou biographie de l'année précédente, etc.) :

.....  
.....  
.....

À titre gratuit et sans obligation, en plus de ma participation aux pages de texte :

- Je propose mes illustrations ci-jointes, que vous pourrez utiliser à différentes pages de ce Florilège ou d'une édition suivante (illustrations fournies en parallèle en JPEG)
- Je propose un ou plusieurs articles ci-joints (ayant trait à la culture, la poésie, la francophonie...), que vous pourrez utiliser dans ce Florilège ou dans une édition suivante (Textes fournis en parallèle au format WORD, avec d'éventuelles illustrations en JPEG).

Date et Signature :

P.S Les frais postaux évoluant régulièrement, ils seront à régler **à réception des livres commandés**. Compte tenu que les textes doivent nous parvenir sous forme numérisée, supposés déjà contrôlés par vous et sans faute d'orthographe, et s'agissant d'un ouvrage collectif, **il n'y aura pas de bon à tirer préalable**, afin notamment de pouvoir assurer les délais de parution. Merci de votre compréhension.

## CONCOURS DE POÉSIE SAPF 2022

Le concours de poésie de la Société des Auteurs et Poètes de la Francophonie (SAPF) est né en 2008 avec la création du prix « Charles Le Quintrec », à la mort du grand poète breton. Ce prix a été remis pour la première fois à Cabourg, en juillet 2008. Depuis 2015, les lauréats, entourés de leurs amis de la SAPF, sont réunis en général vers mi-novembre dans les locaux de la Société des Poètes Français à Paris, pour partager dans la convivialité un grand moment poétique.

Un jury qualifié porte une appréciation sur chacune des œuvres présentées, en notant en particulier la technique poétique, le style, la qualité de l'inspiration ainsi que l'originalité du texte.

Les résultats sont annoncés dans le bulletin trimestriel suivant la clôture du concours et simultanément sur le site de la SAPF [www.poetes-francophonie.com](http://www.poetes-francophonie.com) et les diplômes remis à l'occasion d'une assemblée ou manifestation particulière. La présence des lauréats est requise.

Cinq prix au moins seront décernés. Liste des principaux Prix :

- Le Grand-Prix « Charles Le Quintrec » pour la poésie classique.
- Le Prix « Monica Richon » pour la poésie néo-classique.
- Le Prix « Claude Sorel » pour la poésie libre et la prose poétique.
- Le Prix « Cécile Aubry » pour les jeunes poètes (-20 ans) et auteurs de poésies ou contes pour enfants.
- Le Prix du *Haïku* de la SAPF.
- Le Prix « Marceau Constantin » récompensant les poèmes illustrés (de préférence texte et illustration en harmonie sur la même page, le nombre de poèmes illustrés n'étant pas limité)
- Le Prix de la *Francophonie*, toutes catégories, décerné à un poète originaire d'un autre pays que la France.

*Nota : Ces prix peuvent se décliner en 1er, 2e, voire 3e prix dans chaque catégorie si la qualité des textes présentés s'avère particulièrement remarquable. À l'inverse, certains prix peuvent ne pas être décernés, suivant décision du jury.*

### RÈGLEMENT

**ARTICLE 1 :** Le concours est ouvert à tous les écrivains, français ou étrangers, écrivant en langue française. Les envois seront à adresser à :

**René Le Bars, 4 rue Camille Pelletan 92290 CHATENAY-MALABRY avant le : 30 juin 2022**

**ARTICLE 2 :** Les textes seront dactylographiés en **trois** exemplaires et comporteront en haut et à droite de chaque page un code de trois lettres et trois chiffres (ex : ABC123) sans autre signe distinctif. **L'anonymat sera garanti.**

Les coordonnées : nom, prénom, adresse, âge, téléphone, adresse courriel, seront jointes à l'envoi dans une enveloppe fermée portant uniquement le code.

**ARTICLE 3 :** Le nombre d'envois n'est pas limité. Il s'agit de poèmes séparés, généralement d'1 ou 2 pages (d'environ 30 à 35 lignes et interlignes, titre inclus), la concision étant de mise, ou de textes poétiques en prose n'excédant pas 5 pages (soit environ 16.000 caractères).

**ARTICLE 4 :** Les thèmes sont libres. Les participants n'ont pas à préciser pour quel prix ils souhaitent concourir, car le jury seul décide à quelle catégorie de prix un texte peut être affecté. Les textes peuvent être issus d'un recueil déjà édité ou en voie de l'être, qu'ils aient déjà été primés ou non.

**ARTICLE 5 :** La participation est de 2€ par texte envoyé pour les adhérents de la SAPF, les participants au dernier FLORILÈGE ou ayant déjà publié un recueil aux Éditions de la SAPF. Les frais de participation sont fixés à 5 € par poème pour les autres candidats. Joindre le chèque correspondant au nombre de poèmes, à l'ordre de la « SAPF ». Pour les candidats ne disposant pas de chéquier, le règlement peut s'effectuer par virement au compte bancaire de la SAPF, dont les références sont les suivantes :

**IBAN = FR76 1027 8060 8600 0206 5660 157 - BIC = CMCIFR2A**

(nous prévenir en parallèle de la date et du montant du virement, par courriel adressé à : [sapf.francophonie@gmail.com](mailto:sapf.francophonie@gmail.com)).

**ARTICLE 6 :** Les manuscrits ne seront pas retournés aux concurrents.

**ARTICLE 7 :** Le jury sera composé de personnalités qualifiées. Ses décisions seront sans appel. Le fait de concourir implique l'acceptation du règlement.

**ARTICLE 8 :** Les résultats et la date de remise des prix seront publiés sur le site de la SAPF : [www.poetes-francophonie.com](http://www.poetes-francophonie.com)

**ARTICLE 9 :** Les concurrents souhaitant être informés par correspondance joindront deux enveloppes à leur adresse, suffisamment affranchies, dont une (au format 23 X 32) pour l'envoi éventuel du diplôme\* (tarif en vigueur pour 250 gr) (\*) Personnes dans l'incapacité de venir à la Remise des Prix.

## Bulletin d'adhésion / de renouvellement à l'ASSOCIATION



### (Personnes physiques)

M/Mme/Mle.....Nom..... Prénom.....

Date de naissance ...../...../..... Ville de naissance..... Pays.....

Profession/statut..... Situation familiale .....

Décorations/prix principaux (préciser le domaine).....

Membres d'associations, œuvres ou participation à vie sociale (préciser lesquelles).....

Observations .....

### (Personnes morales)

Nom de l'Association.....

Objet tel que précisé dans les statuts : .....

Informations complémentaires sur les activités principales actuelles.....

Nom et coordonnées des personnes responsables (Président(e)).....

(Contact).....

### (pour tous)

ADRESSE COMPLETE (N°, rue) .....

(mentions complémentaires)..... Lieu-dit .....

Code postal..... Ville..... Pays.....

Adresse E-mail : ..... @ .....

TEL. Travail ..... TEL. Domicile .....

Fax..... Portable .....

« Je soussigné, demande / renouvelle mon adhésion à la SOCIÉTÉ DES AUTEURS ET POÈTES DE LA FRANCOPHONIE en qualité de (préciser votre spécialité) :..... (Éventuellement) je pourrais apporter mon aide de la façon suivante (représentation locale / rédaction d'articles / autres à préciser : .....

..... (pour une adhésion nouvelle) J'ai bien noté que pour devenir membre de l'Association, je dois être parrainé par deux membres sociétaires et régler la cotisation annuelle, et ma candidature devra être agréée par le Bureau de l'Association. Ma candidature est parrainée par : M... .. et (éventuellement) M... .. ».

J'accepte de figurer sur le site de la SAPF avec une bio de 5 lignes, ma photo et un texte.

A ..... le .....

Signature :

(+ cachet pour une association)

– (Joindre une **photocopie lisible de votre pièce d'identité + 1 photo d'identité + 2 enveloppes timbrées 20 gr pré-adressées + chèque** de cotisation annuelle (25 € / Étudiants 18 €)\* à l'ordre de « SAPF ») ou pour l'ÉTRANGER par **virement bancaire (nous prévenir par courriel)**, au compte de la SAPF : **IBAN = FR76 1027 8060 8600 0206 5660 157 - BIC = CMCIFR2A.** (\*)Possibilité de montant supérieur à titre de don.

A adresser par courrier à : SAPF / JC DORGE, 14 RUE DE VERDUN, F-92500 RUEIL-MALMAISON

# Cambrai, capitale de la Poésie le 05 avril 2022

Bulletin de réservation "Spécial Auguste DORCHAIN"

1/ Réservation pour la journée de l'Homage à Auguste DORCHAIN à Cambrai, le  
05 AVRIL 2022

Événement !

*Rendez-vous des poètes - Cambrai le 05 avril 2022, sur réservation.*

Programme de la journée :

9h45 - Rendez-vous sur la Grand-Place Aristide Briand (devant la Mairie).

10h - Visite guidée sur les traces du poète.

11h00 - Hommage devant sa stèle rue d'Alsace-Lorraine avec quelques élèves de l'école de théâtre et musiciens.

12h45 - Repas au Château de la Motte Fénelon square du Val du Château.

15h - Conférence par Jean-Charles DORGE à l'Université du Temps Libre au théâtre de Cambrai place Jean Moulin.

17h - Visite du musée rue de l'épée (portrait de Mme Dorchain).

18h30 –Fin.

---

## **BULLETIN DE RÉSERVATION**

Soit un prix tout inclus, par personne : 50 € (20€ sans le repas).

X Nombre de personnes avec repas : ..... Sans repas : ..... Total réglé par chèque joint : ..... €

M/Mme/Mlle... Nom..... Prénom.....

ADRESSE COMPLETE (N°, rue) .....

(mentions complémentaires)..... Lieu-dit .....

Code postal..... Ville.....

Adresse E-mail (obligatoire) :.....@.....

TEL. Fixe ..... TEL Portable.....

Nom des personnes accompagnantes :.....

Règlement à joindre impérativement : A l'ordre de la "S.P.F."

**Clôture des inscriptions : le 05 mars 2022** (dernier délai)

Bulletin et chèque à envoyer au plus tôt à l'adresse suivante :

**S.P.F. – «Rdv Cambrai» -, 16 rue Monsieur-le-Prince F-75006 Paris**

Demande de précisions par courriel : [m.nieuwjaer@orange.fr](mailto:m.nieuwjaer@orange.fr)

Règlement par virement depuis l'étranger :

IBAN = FR25 2004 1000 0102 0025 5Z02 064 / BIC = PSSTFRPPPAR

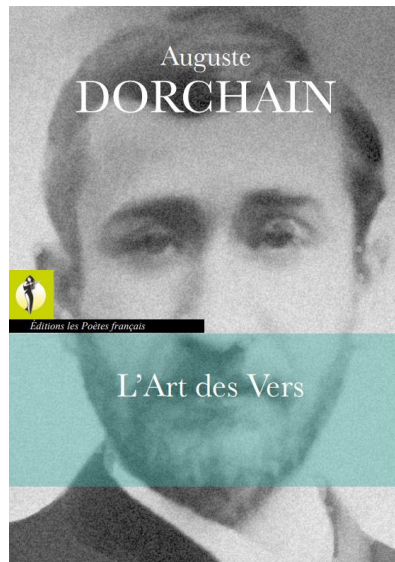
**Attention !En cas d'annulation au-delà du 20 mars 2022, plus aucun remboursement ne sera possible.**

**NB :cette manifestation se déroulera dans le respect des règles sanitaires en vigueur à cette date.**



*Pour accompagner votre visite...*

*A l'occasion des 120 ans de la Société des Poètes Français en 2022 et de l'Hommage rendu à son 1er Président, Auguste Dorchain, à Cambrai le 5 avril 2022, la Société des Poètes Français réédite son ouvrage de référence pour les poètes et les amoureux de la Poésie : L'ART DES VERS, dans sa version publiée du vivant de l'auteur. Il vous est proposé de réserver dès maintenant un ou plusieurs exemplaires de cette édition exceptionnelle, au prix de 20 €. Les exemplaires seront remis en mains propres à Cambrai ou envoyés par courrier groupé dans le courant du mois d'avril (pour ceux qui ne peuvent pas venir à Cambrai).*



**2/ Commande du livre *L'ART DES VERS* d'Auguste DORCHAIN (410 pages), réédité par la SPF en 2022 :**

M/Mme/Mlle... Nom..... Prénom.....  
ADRESSE COMPLETE (N°, rue) .....  
(mentions complémentaires)..... Lieu-dit .....  
Code postal..... Ville.....  
Adresse E-mail (obligatoire) :.....@.....  
TEL. Fixe ..... TEL Portable.....

Nombre d'exemplaires commandé (L'ART DES VERS d'Auguste DORCHAIN) : ...

au prix de **20 € l'unité**, soit un total de ..... € par chèque à l'ordre de la SPF ou virement (voir coordonnées bancaires ci-dessus - Préciser "Art des Vers X n ex.+ Nom" dans le libellé et envoyer simultanément un courriel de confirmation de la commande à : [spf.jeancharlesdorge@gmail.com](mailto:spf.jeancharlesdorge@gmail.com) en précisant vos nom et adresse).

Préciser le mode de réception souhaité (COCHER) : /... / en mains propres à Cambrai le 5 avril (gratuit) ou /... / envoi en colissimo dans le courant du mois d'avril (frais d'expédition à ajouter : 10 € pour 1 ou 2 exemplaires - 15 € jusqu'à 5 exemplaires - Tarifs pour la France) ou /... / envoi au tarif "livres" hors de France (frais d'expédition à ajouter : 10 €, de 1 à 5 exemplaires - Délais d'acheminement plus long). Pour une commande plus importante, nous consulter par courriel à la même adresse.

***N.B. Bulletin de commande du livre à nous envoyer si possible avant le 15 février 2022 afin de nous permettre de planifier le 1er tirage.***

# AUGUSTE DORCHAIN



## AUGUSTE DORCHAIN (1857-1930)

Il fut le premier président de la Société des Poètes français en 1902. Né à Cambrai le 13 mars 1857, il fit ses études au lycée de Rouen et son droit à Paris. Est-ce l'influence d'une scolarité qui après s'être déroulée sous une dénomination impériale, se prolongera dans les mêmes lieux baptisés « Pierre Corneille » ? Il voua une véritable dévotion à l'auteur du Cid. Cette passion lui inspira l'une de ses plus belles poésies « La Jeunesse à Corneille » et l'un de ses meilleurs livres en prose, Pierre Corneille. Il est alors remarqué par François Coppée. En 1881, paraît son premier livre La Jeunesse pensive, préfacée par Sully Prudhomme et dont François Coppée avait accepté la dédicace. Le livre est couronné par l'Académie Française et nécessite une deuxième édition. C'est un triomphe pour ce débutant de 24 ans. Il s'épanouira selon les propos de ses contemporains dans une grande sagesse. On ne lui connaît pas d'aventure extravagante, ni de grands éclats. Sa destinée marquée par la probité laisse le souvenir d'un homme d'une grande noblesse. Son œuvre est très diversifiée. Outre ses recueils de poésie Vers la lumière et Sans lendemain, il écrira en 1882 : Alexandre Dumas, à propos en vers, 1885 : Conte d'Avril, comédie en vers en 4 actes, 1893 : L'Odéon et la Jeunesse, à propos en vers, 1896 : Maître Ambrose, drame lyrique avec François Coppée, 1901 : Pour l'amour, drame en vers, 1895 : Rose d'automne, comédie en vers. Cinq fois couronné par l'Académie Française à laquelle il se présenta deux fois sans succès, ce poète d'une exceptionnelle qualité nous laisse un remarquable Traité de l'art des vers très injustement oublié. Il aura introduit dans ses œuvres aux yeux de ses contemporains « une image, un reflet de l'harmonie et de l'ordre universel ».